



L'AIRE DES SENIORS

PV de l'assemblée générale

Mardi 29 mars 2022 à 18h30 salle du théâtre

Présents (comité élargi) : Mireille Thélin (présidente), Simone Bowman, Milena Benveniste, Henri et Jeannine Hottelier, Irma Garland, Maureen Mathey

Excusés: Béatrice Rieder, Andrée Chervet, Isabelle Defawes, membres du comité élargi et José Cadau, animateur au CAD

Procès-verbalistes : Mireille Thélin et Simone Bowman

Ouverture de la séance à 18h35.

La présidente accueille les participants. Sont présents : M. Savigny, conseiller administratif ; M. René Gisiger, délégué de la commune auprès de l'association ; Mme Anne-Dominique Cachin-Mueller de la FGCAS.

36 membres sont présents. 20 membres se sont excusés.

Le PV de l'assemblée générale par correspondance du 27 avril 2021 est approuvé avec 2 absentions et l'ordre du jour de l'assemblée générale de ce jour est approuvé à l'unanimité.

1. Présentation du rapport de la présidente

Mireille Thélin, la présidente, parle des différents événements marquant de l'année. Son rapport se trouve dans le document annexé.

2. Présentation du rapport des activités par la présidente

Ce rapport se trouve dans le document annexé.

3. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent

Simone Bowman, notre trésorière nous présente les comptes 2021. Le bilan au 31 décembre 2021 est le suivant : à l'actif et au passif : CHF 19'992,03. Les produits se montent à CHF 33'492,21 et les charges à CHF 31'258,15, ce qui montre un bénéfice de CHF 2'234,06 pour l'année. Le bénéfice est reporté au capital au 01.01.2022. Les cotisations pour l'année ont été de CHF 7'200.-, ce qui représente 180 membres. La subvention communale totale reçue était de CHF 9'065,21. Elle se décompose comme suit : CHF 5'000.- subvention et le montant de CHF 4'065,21 représente le montant du capital de l'Association la Collégiale, qui a été dissoute en 2020. La Commune nous a reversé ce capital sous forme de subvention en 2021.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés par Jean-Louis Gury et René Gisiger. Ce dernier fait la lecture de leur rapport, fait et signé à Perly le 29 mars 2022.

Les vérificateurs aux comptes certifient l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

5. Approbation des comptes et décharge à la trésorière et aux vérificateurs aux comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, la décharge à la trésorière et aux vérificateurs aux comptes est donnée à l'unanimité.

6. Présentation du budget 2022

Simone Bowman présente le budget 2022, tel qu'il a été présenté en juin 2021 aux autorités communales pour l'obtention d'une subvention. Celui-ci prévoyait une perte de CHF 17'830.- sans subvention. Elle informe que ce

budget pourra être éventuellement être revu, pour tenir compte des changements divers dus soit à la pandémie ou à de nouvelles activités depuis ce moment-là.

7. Modification des statuts

Les modifications statutaires proposées par le comité ont toutes été acceptées à l'unanimité, sauf une abstention pour l'article 8.

Les articles modifiés sont les suivants :

Article 8 : remplacement de la phrase « le non-paiement répété des cotisations (6 mois) entraîne l'exclusion de l'Association » par celle-ci « suite au non-paiement de la cotisation annuelle après deux rappels personnalisés » placée en point c) de la perte de qualité de membre.

Article 11 : Ajout de la phrase « Elle peut aussi se tenir par correspondance si la situation l'exige »

Article 13 : Ajout de la phrase « Ne peuvent voter que les membres ayant acquitté leur cotisation pour l'année en cours ».

Article 25 : Ajout de la phrase « Ils ne peuvent pas être membres du comité ».

8. Election du comité et des vérificateurs aux comptes

A l'unanimité la présidente, le vice-président et la trésorière sont reconduits pour la 2^{ème} année de leur mandat. Ni la présidente, ni la trésorière ne pourront être réélus à leur poste lors de la prochaine AG. La présidente lance un appel urgent à prendre des responsabilités au sein de l'association pour que celle-ci puisse continuer à se développer et à proposer des activités qui correspondent aux besoins et aux envies de tous les membres.

Pour rappel, les responsables d'activité font automatiquement partie du comité dès qu'ils sont en charge d'une activité.

René Gisiger et Chantal Cheyroux sont élus vérificateurs aux comptes, Raphaël Prina comme suppléant.

9. Evènements à venir et informations

Appel aux présents pour aider à disposer les quelques 3000 fleurs en papier crépon le long du parcours du cortège la veille des festivités du bicentenaire. Appel aussi pour peindre les fleurs en PET.

Deux repas sont d'ores et déjà agendés : le 6 septembre, le repas d'été au Couvert de Certoux et le 8 décembre la choucroute de l'Escalade dans la salle de la mairie.

Le cours de yoga a repris la semaine passée avec une nouvelle enseignante, Roselyne Mialet.

Si des membres manifestent de l'intérêt, un atelier de sophrologie pourra être ouvert cet automne

Une nouvelle session de self-défense est prévue en novembre.

10. Divers

Le vice-président demande la parole pour appuyer la nécessité de préparer la relève et compare le travail effectué par la présidente à un iceberg dont les membres ne voient que la partie émergée.

11. Conclusion

La présidente remercie les membres qui avaient bénévolement donné de leur temps pour animer une activité et qui ont souhaité arrêter et leur remettra un petit présent. Elle remercie aussi la commune pour son soutien financier, les membres du comité et les bénévoles pour leur engagement, les membres pour leur enthousiasme et leur participation aux activités. Vive l'Aire des Seniors.

Séance levée à 19h45 et verre de l'amitié.

Annexe : rapport de la présidente et des différentes activités.